



Politique environnementale yapak / Indika

Yapak et Indika s'engagent pour la protection de l'environnement et agissent pour sa préservation.

La protection de l'environnement est capitale pour la qualité de la vie des générations actuelles et à venir. Conscients de cet enjeu nous pensons que le développement de Yapak et Indika ne peut être envisagé que sous l'angle du développement durable. Les éléments fondamentaux de notre politique environnementale sont la sécurité des salariés et l'hygiène des postes de travail, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et la réduction de la consommation d'énergie et des déchets.

Cette politique repose sur des actions concrètes qui visent à :

- **A tout mettre en œuvre pour respecter les exigences légales et réglementaires.** Mettre en place un système de vérification de notre conformité et de veille juridique et technologique dans le domaine de l'environnement.
- **Améliorer de façon continue nos performances environnementales ainsi que la qualité** de notre de production et de notre propre système de management de l'environnement. Mettre en place des indicateurs de suivi.
- **Préserver les ressources naturelles** en réutilisant et recyclant les matériaux, en réduisant autant que possible les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières.
- **Réduire les impacts environnementaux de nos activités et produits par la mise en place d'un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001.** Mener des actions de prévention de la pollution par l'utilisation de procédés, pratiques, matériaux, produits, services ou énergie visant à empêcher, réduire ou maîtriser la création, l'émission ou le rejet de tout type de polluant ou déchet, afin de réduire les impacts environnementaux négatifs. Favoriser la réutilisation et le recyclage des matériaux, les faire collecter et recycler ou éliminer, de façon sûre et responsable.
- **Choisir des procédés de fabrication en fonction de leur impact écologique et sanitaire,** et privilégier ceux qui n'impactent pas défavorablement l'environnement et réduisent les risques d'accidents et d'impact sur la santé. Sélectionner des moyens aux performances qualitatives et environnementales élevées. Développer l'utilisation des nouvelles technologies.
- **Fournir un cadre de travail sain et sûr** du point de vue de l'hygiène et de la sécurité et s'assurer que le personnel est correctement formé et dispose des équipements de sécurité et d'urgence appropriés.
- **Informer et sensibiliser nos partenaires et nos salariés.** Informer régulièrement nos clients de nos actions. Participer à des actions locales de sensibilisation du public. Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales. S'assurer que le personnel est correctement informé des mesures de protection de l'environnement prises par Yapak et de l'éventuel risque d'impact environnemental de son activité. Informer nos fournisseurs et sous-traitants de nos démarches touchant à la protection de l'environnement et promouvoir l'adoption des mêmes principes.

La société Yapak se veut ambitieuse et exemplaire en matière de respect de l'Environnement.

Au-delà de la mise en œuvre de notre politique environnementale nous nous fixons pour objectifs prioritaires :

- de favoriser l'éco-conception de nos produits et services, Intégrer la prise en compte de l'environnement dans la conception de nos produits et services.
- d'utiliser les ressources naturelles de façon responsable, définir les objectifs de maîtrise des consommations et organiser la baisse lorsque c'est possible.
- de réduire et valoriser les déchets, Réduire la consommation des matières premières à la source, notamment le papier, valoriser les déchets.
- de développer auprès de nos clients des solutions de commandes en ligne.
- de privilégier des achats éco-responsables, Favoriser l'utilisation de bioproduits, d'éco-produits et de produits écolabellisés.
- de compenser nos émissions de CO₂ Participer à des actions de reboisement de forêts entretenues dans le respect de l'environnement.
- de mesurer les progrès de Yapak dans la performance de ses actions environnementales. Mener des audits rigoureux et des autoévaluations de conformité avec cette politique.

Ces actions sont à la disposition de tous. Nous demandons à chaque employé de suivre cette politique et de s'impliquer dans cette démarche dont la réussite repose sur l'effort collectif.

Le 26 février 2015,

Xavier Laumonnier
Gérant

Geneviève Laumonnier
Directrice



indika
Imprimerie

25, chemin du Chapitre - 31100 Toulouse
Tél. : 05 34 45 59 00 - Fax : 05 34 45 59 01
www.yapak.fr - www.indika.fr

